

**Les bénéficiaires des subventions européennes doivent rendre visible la contribution de l'Europe pour leur projet.**



UNION EUROPÉENNE  
Fonds Européen Agricole  
pour le Développement Rural



L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES



## Outils de communication

Les logos doivent figurer dans les plaquettes, présentations Powerpoint, rapports d'activité, courriers, newsletters, video ...

## Site internet

Le site internet doit contenir une page de présentation du projet avec les objectifs et les résultats.



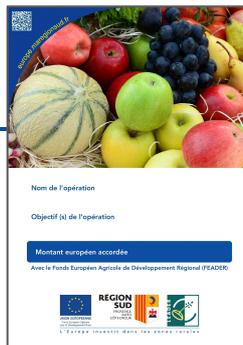
Les logos doivent être visibles dès l'arrivée sur la page d'accueil ou de présentation sans avoir besoin de faire défiler la page = **scrolling interdit**.

## Événements publics

Le soutien de l'Europe, de la Région et du GAL doit être visible et mentionné sur les stands, manifestations, inaugurations, conférences de presse, Interviews ...

## Locaux

Apposer une affiche (dimension A3) faisant apparaître le soutien de l'Union Européenne dans un endroit visible du public. Le logo de l'UE doit occuper 25% de la surface du support :



## Équipements

Apposer les autocollants fournis par le GAL sur les équipements financés.

## Fichiers et documents ressources

→ Normes graphiques :

<http://europe.regionpaca.fr/je-suis-beneficiaire/obligations-et-regles-de-publicite/feader-2014-2020/>

→ Logos :

<https://europe.maregionsud.fr/je-suis-beneficiaire/charte-graphique/documents-de-communication/leader/>

→ Gabarit affiche :

[https://europe.maregionsud.fr/fileadmin/user\\_upload/CHARTE\\_GRAPHIQUE\\_REGION\\_SUD/AFFICHES/AFFICHES\\_A\\_3\\_EN\\_LIGNE\\_LEADER\\_1.pdf](https://europe.maregionsud.fr/fileadmin/user_upload/CHARTE_GRAPHIQUE_REGION_SUD/AFFICHES/AFFICHES_A_3_EN_LIGNE_LEADER_1.pdf)

